

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 14 novembre 2018

La Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées remet 3 000 € à l'Association Contigo Caminando

Banque engagée et solidaire sur son territoire, la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées continue de lutter contre toutes les formes d'exclusion et vient de remettre un chèque de 3 000 euros à l'Association Contigo Caminando.

Dans un esprit de partage et de fraternité entre valides et personnes en situation de handicap, cette jeune association s'attache à concrétiser leur désir de parcourir les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, grâce à l'appui logistique et humain d'accompagnants bénévoles.

La dotation « Ecureuil et Solidarité » de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées a contribué à l'acquisiton d'une joëlette (fauteuil de randonnée pour personne à mobilité réduite), indispensable à la réalisation de ces pèlerinages.

La remise de cette subvention Ecureuil & Solidarité s'est déroulée le 13 novembre 2018 à Tarbes, en présence des administrateurs de la Société Locale d'Epargne* Hautes-Pyrénées.



En 2017, le dispositif Ecureuil & Solidarité de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées a permis de distribuer près de 665 300 € de dons, pour soutenir les investissements liés à 102 projets portés par les associations de Midi-Pyrénées.

Les sociétaires de la Caisse d'Epargne, qui constituent un réseau dynamique et de proximité dans les 8 départements de la région, participent à l'évaluation et à la sélection des projets subventionnés.

*Société Locale d'Epargne (SLE) : société coopérative locale sans activité bancaire composée des sociétaires de la Caisse d'Epargne. Le capital de la Caisse d'Epargne est détenu à 100 % par les SLE qui lui sont affiliées.